

# Vos questions pour le Conseil Municipal du Mercredi 25 Septembre 2024

## Sécurité

1. Le trottoir face au 192 rue Émile Basly est non praticable : la mairie peut-elle intervenir auprès des occupants de cette grande maison ?



La végétation est sur le terrain de la fosse 8 et non sur celui des habitants. Nous les avons donc relancés pour intervenir – ils vont donc intervenir incessamment sous peu.

2. Des véhicules stationnent à cheval (camionnette, citadine...) sur la rue Jean Jaurès, direction Leforest. Cela réduit considérablement le passage lors de croisement de voiture, alors qu'il y a des places libres à quelques mètres : la mairie peut-elle intervenir ?



Ok on a identifié le problème on a fait un courrier à l'administré qui nous a fait aussi une réponse car il y a aussi d'autres problématiques dans cette rue donc ça va se solutionner.

3. Suite aux passages des camions avec la déviation de juillet août, serait-il possible de remettre les panneaux au niveau des rétrécissements de l'entrée de la ville côté Dourges ?

Réponse aux questions 3 + 7 : Des panneaux abimés, la chaussée a souffert avec le passage excessif des camions (1000/jour sur la commune) donc on a remarqué tout cela on est sur le terrain. On a contacté à plusieurs reprises les services du département, depuis Septembre on essaie d'avoir un rendez-vous avec le département. Celui-ci aura lieu vendredi. Un constat des lieux sera effectué. Le Directeur des Services Technique va faire un repérage à la bombe pour faire une constatation avec les services du département et établir une prise en charge des dégradations.

4. Pouvez-vous agir contre la voiture épave au croisement de la rue Basly et de la rue du Ruisseau qui gêne la visibilité ?

Effectivement, cela a été identifié le nécessaire est en cours.

5. Est-il possible de revoir la vitesse sur la pénétrante ? Actuellement elle est limitée à 70 km/h, mais n'est pas respectée.

On sait très bien que c'est problématique mais comme son nom l'indique cette départemental appartient au département. Donc voilà, à multiples reprises on a annoncé ce problème aux responsables mais je vais le mentionner à notre rendez vous de vendredi. Et si besoin on leur refera un mail.

6. Quand le trottoir de sortie de la rue Anne Frank sera-t-il mis en place pour la sécurité de nos enfants et de tous ?

Effectivement, il y a un bout de trottoir qui manque, on est allé récemment sur place des devis sont en cours nous consultons les entreprises et nous allons nous mettre d'accord sur un prix.

7. Qu'en est-il de la restauration de la rue Basly ? Après 2 mois de trafic auto routier : le panneau de circulation arraché par les camions en sortie direction Dourges, des balises blanches arrachées. Que compte faire la Mairie ? Avez-vous interpellé le Département ?

Cf. Réponse à la question 3

8. Qu'en est-il de la vidéo surveillance prévue il y a quelques années (début de mandat) au terril ?

Réponse aux questions 8 + 12 : Effectivement la vidéo surveillance pose problème. Beaucoup d'embuches dans ce projet (électricité...) Nous recontactons des sociétés spécialisées pour trouver des solutions, ce n'est pas si simple qu'on pourrait le croire.

Concernant les rodéos tout le monde les constate, moi-même. Néanmoins nous installons des nouvelles dispositions avec des barrière cité des victoires et des plots rue Saint Exupéry. La signalisation a été remise en état plusieurs fois. A chaque fois, on essaie de faire pour enrayer ce phénomène.

9. Qu'a donné l'audit de la société Aquastar ?

On n'a pas trop compris cette question, car c'est notre prestataire informatique. Il vient régulièrement et fait des rapports d'intervention. Mais de là à faire un audit ?

10. Suite à l'incendie de la Mairie, qu'en est-il de l'état du parc informatique (serveur + pc + switch + firewall+ périphériques) de la mairie. Y a-t-il un contrat de maintenance ?

Effectivement, l'incendie a endommagé une partie de notre matériel informatique, des ordinateurs sont partis pour essayer d'être sauvé mais malheureusement ce ne sera pas le cas. Dans le cadre de l'expertise et de l'indemnisation des assurances, il y aura une prise combinée pour les travaux et le matériel informatique.

11. Une fenêtre est tombée dans l'école maternelle. Cela aurait pu être catastrophique. La commission de sécurité est-elle passée ? Que faites-vous pour l'entretien des bâtiments municipaux ?

Effectivement on en a déjà parlé au dernier conseil municipal C'est un accident, ce n'est pas fait exprès. Néanmoins, quelques semaines avant il y avait la commission de sécurité. Tout a été testé. On se rassure du fait qu'il n'y a pas eu de blessé ce n'est que du matériel, des devis ont été fait et les réparations auront lieu prochainement.

12. Toujours et encore des rodéos sur le terril ! cela reprend la question 8.  
Cf. réponse à la question 8

## Jeunesse

---

1. Quid des futurs APC pour les élèves qui vont à la garderie ?

Concernant les APC et le fonctionnement, pas de changement car à ma connaissance il n'y a pas d'harmonisation entre les établissements scolaires. Vu le peu d'enfants concernés, j'invite les familles à contacter directement la mairie

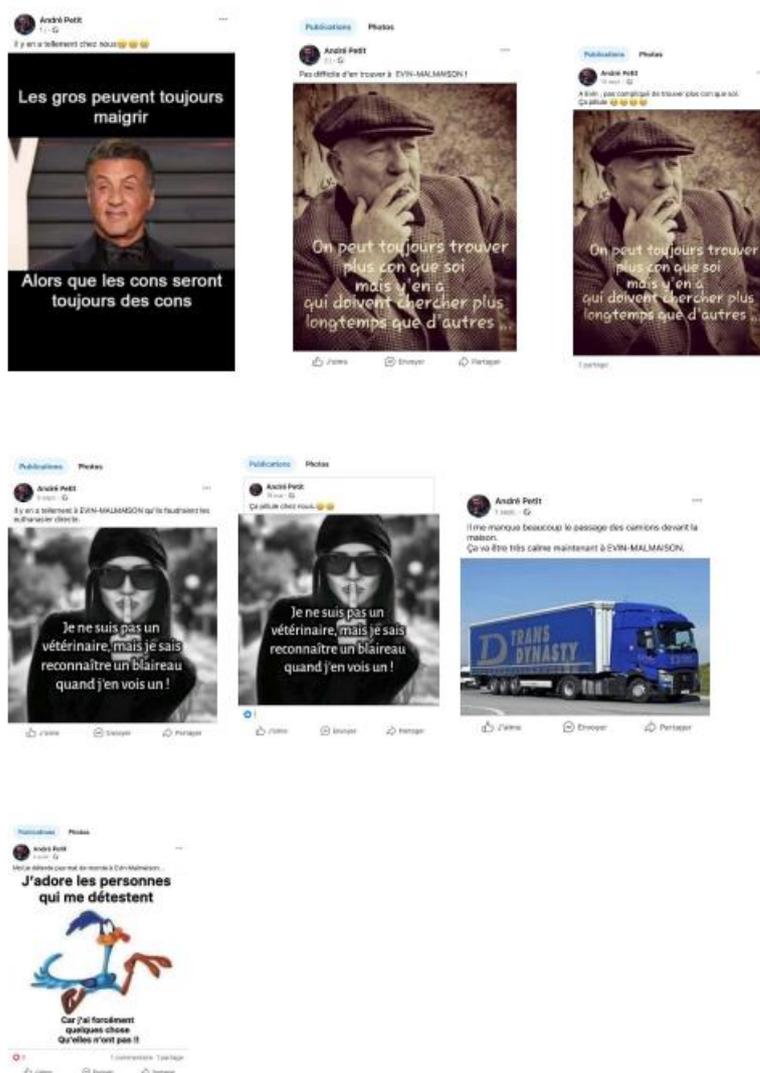
## Communication

---

1. Nous sommes à un an et demi des prochaines élections et toujours aucune nouvelle du site internet de la ville ?

Celui est en cours comme vous le savez car dit à un précédent conseil, un contrat a été passé, donc c'est toujours en cours.

2. La liberté d'expression est un droit fondamental. Une personne inonde sur Facebook des posts haineux envers les Evinois et cette personne est le mari de madame le Maire ! Pourquoi dénigrer les habitants de la commune gérée par sa femme ? Et pourquoi laisser faire ?



Vous m'interpellez sur le Facebook d'un administré qui est en l'occurrence mon mari, Il s'avère que je déplore les échanges qui se passent sur les réseaux qui n'ont pour but que d'affirmer des contre-vérités, de déformer les propos, voire d'insulter. Je peux vous citer les propos à mon égard ou envers des élus en post. D'ailleurs il va y avoir un rappel sur le Facebook de la commune, pour éviter ce type de dérive – tout commentaire n'ayant pas de rapport avec la publication sera supprimé.

D'autre part sur votre page, les propos diffamatoires sont nombreux, je me rappelle à ce sujet de vous avoir écrit depuis Mai 2021 pour retirer tel ou tel propos. Donc oui ayons une vigilance collective.

**Intervention de Mr CAUX pour dire que ce n'est pas notre question ;**

Oui Mr CAUX, vous avez raison je suis partie 5 semaines comme vous l'avez écrit, j'ai pris des vacances et je remercie les élus d'avoir pris conscience de mon repos et d'avoir assuré l'incendie au niveau de la mairie. Même si je réponds à mes mails et mes appels téléphoniques même quand je suis en vacances. Mr CAUX je vais retrouver quand on m'appelle "la pute" ou "la connasse" d'accord ? et on en reparlera ? d'accord - Merci ou "la moins que rien" et j'en passe.

Je ne vais pas sur votre page, on me les envoie. Parce que tout ce que vous écrivez c'est du mensonge même vos tracts c'est du mensonge

Réponse de Mr CAUX : Faites un tract pour contredire ce que l'on dit

Non Mr CAUX, c'est collégial, j'écoute les élus et je reste dans ce que on a décidé en 2020 et je reste dans la même longueur même si j'en prend plein, j'ai un large dos. Oui tout ceux qui sont là - ils sont informés et on en parle entre nous. On en parlera plus tard, ça va être noté il n'y a pas de problème.

3. Y aura-t-il de nouvelles décorations de Noël cette année dans le village ?

Par rapport aux décorations de Noël, non pour l'instant rien de nouveau

## Propreté et Environnement

---

1. Quand avez-vous prévu d'aménager les espaces verts en front du nouveau lotissement et qui donne sur la rue Mirabeau ?

Les travaux sont en cours et le lotisseur doit le réaliser conformément au permis d'aménager. Tout n'est pas vendu et l'espace vert ne sera pas fait tant que le lotisseur ne s'occupera pas de la chaussée.

2. Le cimetière sera-t-il entretenu avant (ou juste avant) la Toussaint ? Et est-ce que la vie active ne peut pas aussi entretenir le cimetière ? Les employés communaux n'ont-ils pas les compétences nécessaires pour entretenir les espaces verts de la ville ? Et plus concrètement : pourquoi attendre la diffusion de photos sur facebook de l'état déplorable du cimetière pour agir ?

Vous évoquez à nouveau l'entretien des espaces verts du cimetière. Je vous répète que la totalité de l'entretien des espaces verts de la ville a été déléguée à la vie active et que l'entretien du cimetière est géré en régie. Il n'est pas prévu de changement. Je ne rentrerai pas dans la polémique qui est une vision. Mettant rendu sur place à plusieurs reprises avec Madame le Maire, l'état de notre cimetière, vue la situation du non emploi de produit et les conditions météorologiques, il n'est pas si déplorable que ça. Sachez que les moyens humains et matériels sont mis - nous déplorons la multiplication des tombes non entretenues et des procédures d'état d'abandon vont être engagées.

3. A l'heure où l'on ne cesse d'entendre qu'il faut reverdir nos villes, à l'approche de l'automne est-il prévu de revégétaliser le perron de l'église, ainsi que la stèle des mineurs ? De même pour les quelques bacs rues Lamendin et Jaurès ???



3. A l'heure où on cherche à reverdir nos villes, pourquoi avoir supprimé les 3 parterres sur le perron de l'église du village ?

5. La stèle dédiée aux mineurs, ainsi que les abords de la mairie ne sont pas régulièrement entretenus : il y a quand même un minimum à faire et ce n'est pas fait. Et nous n'incriminons pas le personnel municipal !!

6. Justement, A la vue de l'entretien ou plutôt le non entretien des parterres disponibles dans la commune, est ce que les services techniques disposent du matériel nécessaire pour en faire l'entretien tondeuse voire débroussailleuse.

Vous évoquez la revégétalisations de quelques emplacements comme le perron de l'église - des propositions sont en cours et pour la stèle des mineurs c'est fait régulièrement. Il n'est pas prévu une revégétalisations particulière.

Le matériel est géré, nous faisons face aux pannes avec le personnel. Sachez qu'une commande de matériel propre à l'espace vert a été faite il y a quelques semaines.

7. Rue du ruisseau, les mauvaises herbes envahissant le trottoir.

Vous dénoncez la présence de mauvaises herbes rue du Ruisseau, nous en prenons note

8. A cette même période, et chaque année, de nombreux administrés nous font part de l'état du cimetière et de son entretien ; pouvez-vous prévoir un entretien régulier ?

9. De nombreuses poubelles ne sont pas rentrées sur la ville ; pouvez-vous faire un rappel pour que les bacs soient rentrés ? les piétons doivent passer sur la chaussée et cela peut être dangereux.

Vous évoquez la présence des déchets en dehors des jours de collecte, c'est une situation que nous déplorons et nous vous rappelons qu'un rappel a été fait dans le dernier evin mag de Mai 2024

10.Des administrés nous signalent des épaves de voitures qui restent stationnées sur le trottoir ; que pouvez-vous faire ?

Pour le stationnement abusif de véhicules, les autorités compétentes sont saisies et on demande régulièrement à la police de passer pour verbaliser le cas échéant

## Commerces

---

1. Qu'avez-vous entrepris pour empêcher de la disparition du dernier distributeur de billet sur la commune ? Et plus particulièrement qu'avez-vous fait contre la fermeture du Crédit Mutuel ?

Je le déplore aussi malheureusement. C'est arrivé comme ça du jour au lendemain.

Intervention de Mme le Maire : On a découvert comme vous les affiches placardées, mais la location leur revenait trop cher et le distributeur étant accolé à la location il ne pouvait pas le laisser en continue. On est encore en train de travailler avec la poste pour des solutions alternatives

2. Que comptez-vous faire pour le marché hebdomadaire qui se meurt ?

Le marché hebdomadaire, on s'était bien investi en prenant les décisions nécessaires pour qu'ils puissent s'installer. Malheureusement ils n'ont plus de client et quand un commerçant n'a plus de client il part ailleurs. Je le déplore on avait bien travaillé

## Travaux

---

1. . La persienne du centre Gino Sanna ne s'ouvre plus depuis des mois. Quand allez-vous la réparer ? en gros sur les 4, seulement 2 fonctionnent encore. Qu'attendez-vous ?

Problème avec l'entreprise mainte et mainte fois appelé et elles sont venues mais n'ont pas réussi - on va devoir faire appel à quelqu'un à leur place. Néanmoins le sujet est traité

2. Plus de 2 mois après l'incendie de la Mairie, celle-ci n'est toujours pas rénovée. Quel est le problème ? Les assurances étaient-elles à jour ? La commission de sécurité était-elle passée ?

Concernant l'incendie, votre question nous a interpellé parce que je ne sais pas si vous êtes au courant de tout ce qui a été dégradé. La cause est une surchauffe électrique suite à la chaleur. C'est très conséquent, aujourd'hui l'étage a été nettoyé, le plancher du bureau urbanisme a été complètement dégradé, de gros travaux de reprise. C'est un nettoyage particulier pour les incendies avec des entreprises spécialisées (durée depuis 3 semaines), et encore une campagne de nettoyage la semaine prochaine. Ce n'est pas une mince à faire. Je remercie les pompiers, les services techniques et les agents présents pour ce moment traumatisant. Merci aux entreprises intervenues d'urgence le vendredi. Je salue la réactivité de tous et félicite les agents. L'expert va repasser après le nettoyage. On a néanmoins avec le directeur des services techniques lancé une campagne de demande de chiffrage et ça commence à chiffrer au-delà des 150 000 euros de travaux. On proposera nos devis aux experts en fonction de l'état de la vétusté. Il y aura une prise en charge de l'assurance bien sûr. C'est une procédure normale. On mettra les bouchées doubles pour y arriver.

3. Toujours des trous dans la rue Jaurès prolongée qui est juste rebouchée avec des cailloux qui se retirent au bout de quelques heures/jours ? Pouvez-vous faire une vraie réparation ?

rue Bizet et Zola on en a parlé tout à l'heure. Rue Zola, Parking refait, trottoir et accès PMR et aussi au niveau des HLM. Effectivement cela prend du temps pour fin décembre pour la rue Bizet.

4. Des travaux viennent d'être annoncés pour la rue ZOLA. Le courrier reçu n'est absolument pas clair : en en-tête "travaux d'eau potable et de génie civil", dans le texte on parle de réhabilitation du réseau d'assainissement, ce n'est pas la même chose. Durée des travaux annoncés : 5 mois avec un accès riverain limité à leur habitation. Pourtant, il n'est pas question de rénover la rue Jaurès comme l'ont été les rues Lamendin et Jaurès..... De plus avec ces travaux va-t-on en profiter pour faire les aménagements nécessaires notamment les trottoirs pour circuler en toute sécurité ? Et justement pendant ces travaux comment pouvons-nous circuler avec les poussettes et enfants ? Vos questions pour le Conseil Municipal du Mercredi 03 juillet 2024

5. A qui revient l'entretien des panneaux indicateurs ? Pouvez-vous les changer ? Vos questions pour le Conseil Municipal du Mercredi 03 juillet 2024

Concernant les panneaux de signalisation qui sont vétustes. Néanmoins quand un panneau est posé sur une route départementale c'est au département de le remettre en état. Cela fera partie des questions pour notre rendez-vous de vendredi.

6. L'entretien des plots aux intersections : qui paye quoi ? Est-ce l'assurance de l'automobiliste - quand il est connu - qui rembourse ? Si oui, sous quel délai ? Mais en fait, à quoi servent ces plots ? En tenant compte du coût de leur remplacement, de la charge administrative de leur gestion, n'est-ce pas un trou sans fond ? Et qui prend en considération l'impact visuel de ces plots détériorés, absents.... Franchement à quoi servent-ils et aussi sont-ils vraiment rentables ?

Effectivement il y a eu de la casse pendant la déviation sur le mobilier urbain. des poteaux arrachés par les camions, mobilier endommagé il y a aussi des gens qui font des délits de fuite et des procédures judiciaires sont en cours tout cela ne tombe pas à l'eau des procédures d'assurances, avec les services du département et des procédures judiciaires cela ne se fait pas du jour au lendemain mais sachez que c'est en cours, on est au front et vous pouvez compter sur moi pour embêter qui de droit.

7. Où en êtes-vous sur le Django ? Quand vont commencer les travaux de réhabilitation ? Encore une fois, en janvier nous entrons dans la dernière année de mandat et attendre la dernière année pour agir ne semble pas cohérent. Devons-nous attendre que cela tombe en ruine pour le retaper ? N'est-il pas plus intéressant pour les finances de la commune de le revendre ?

Le Django : Acquisition définitive au mois de juillet 2023 effectivement cela prend du temps néanmoins on n'a pas rien fait - des architectes sont venus faire des propositions on a aussi recherché le maximum de financement pour les études car c'est un gros montant. On est en train de tomber d'accord sur des candidats que l'on validera en début d'année pour avoir un maître d'œuvre. On vous le proposera au prochain conseil municipal.

Intervention de Mr CAUX : Vous engagé une procédure qui va engager la future mandature

On espère que l'autre équipe prolongera notre vision

8. Même question pour le béguinage.

Concernant le béguinage : effectivement c'est un projet d'envergure ce qui nous gêne c'est la partie expropriation qui nous prend du temps par huissier, notaire, courrier, recommandé. On sera d'autant plus heureux quand ce sera acheté officiellement.

9. Serait-il envisageable de prévoir des arrêts de bus plus près pour les nouveaux lotissements construits ? Vos questions pour le Conseil Municipal du Mercredi 03 juillet 2024

Les arrêts de bus ne sont pas gérés par la commune mais par les services Artois mobilité d'ailleurs quelques un ont été rénovés l'année dernière. Nous ne manquerons pas de leur en faire la demande.

10. Toujours et encore les énormes trous rue bizet avec pour conséquence le non passage des bus scolaires et ligne Tadao. Les enfants doivent remonter plus loin pour prendre un bus ! Une date de rénovation a été annoncé mais toujours rien !

11. Une cantine pré fabriquée pourrait-elle être mise en place au sein des écoles afin d'éviter à tous, les trajets assez dangereux ?

Cela n'est pas du tout prévu. Les enfants mangent à la SAD dans de bonnes conditions sachant que pour le trajet toutes les dispositions sont prises pour sécuriser ce dernier au mieux.

12. Quand les marquages au sol du parking de l'école Meresse seront-ils fait ?

Au niveau du marquage au sol de l'école Méresse, malheureusement les ST ont eu pas mal de choses à gérer avec l'incendie et la déviation, c'est vrai que ça n'a pas été une priorité mais c'est toujours dans le calendrier des tâches des agents du service techniques et ça devrait être fait.

13. Une planche a été mise sur la grille d'entrée de l'école maternelle. Allez-vous procéder à de vrais travaux ?

Concernant la grille de Dolto oui c'est vrai qu'il y avait une petite interaction entre le portail et le mur car pas fait en même temps mais aujourd'hui il reste des finitions à faire avec le prestataire.

14. Aucuns travaux n'ont été réalisé dans les écoles durant les vacances ? a part un peu de peinture dans une classe à l'école Meresse. Avec un excédent de plus d'un million d'euro, ne pouvez-vous pas en faire plus ?

Cela m'interpelle beaucoup, car les services techniques n'ont pas arrêté de toutes les vacances. Tout n'a pas été fait car il n'y avait que 2 agents. On a donné la priorité aux choses prioritaires néanmoins on finalisera aux prochaines vacances. Cours dolto réaménagé, travaux dans les toilettes Dolto, Repeins 3 classes fait par les services techniques.

## Association

---

1. Pourquoi le planning des locations des salles de la commune n'est pas disponible pour 2025 ? Dès Evinois attendent une réponse pour préparer des événements privés. L'Adjoint aux manifestations et aux associations doit avoir la responsabilité totale de ce choix ? Pourquoi ne pas répondre aux administrés ?

2. Certaines associations attendent des confirmations de dates pour l'année prochaine, il devient urgent de leur répondre.

Calendrier des salles en priorité aux associations qui doivent faire un retour le 16 octobre

3. où en êtes-vous pour le devis d'un défibrillateur au football ?

La pose d'un défibrillateur n'est pas une obligation. Des pistes seront étudiées ultérieurement.

Intervention de Mr CAUX : C'est 2300 euros un défibrillateur avec 1 an de maintenance, au lieu de faire passer au début de conseil la décision sur URBYCOM coûtant 6 960 euros qui pouvait être fait à l'interne, on aurait pu prendre un défibrillateur pour le foot.

On a investi dans les bancs de touche. Après je n'ai pas dit qu'on n'allait pas le faire. Ce n'est pas une obligation donc on n'est pas en infraction

4. Plus de nouvelles du forum des associations alors que toutes les villes aux alentours l'ont fait le WE dernier. Que pouvez-vous en dire ?

J'ai sondé les associations à savoir si elles souhaitaient un forum en présentiel ou 1 document quatre pages - Donc pas de forum cette année.